

11. Page
(No. 132.)

MANDEMENT

DE

MONSEIGNEUR E.-A. TASCHEREAU

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PROMULGUANT L'ENCYCLIQUE DU 17 SEPTEMBRE
1882, SUR LE TIERS-ORDRE DE ST FRANÇOIS.

19 MARS 1885.

ELZEAR-ALEXANDRE TASCHEREAU,

Par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Québec, Assistant au Trône Pontifical,

*Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les Fidèles
de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction
en Notre Seigneur.*

Nous avons retardé jusqu'à ce jour, Nos TRÈS CHERS FRÈRES, la promulgation de l'admirable encyclique du 17 septembre 1882, dans laquelle Léon XIII exhorte tous les fidèles à entrer dans le Tiers-Ordre de Saint François d'Assise. Deux raisons ont été la cause de ce retard. La première est que Nous Nous attendions à voir des Franciscains s'établir dans le Canada, pour faire fleurir cette sainte association avec plus de facilité.